

**La Fédération de la Voile du Québec ltée**

**Rapport de l'auditeur indépendant et  
États financiers**

**31 octobre 2021**



**Paquin**  
**& associés**  
inc.

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

### **Aux administrateurs de La Fédération de la Voile du Québec Itée**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **La Fédération de la Voile du Québec Itée** (« la fédération »), qui comprennent le bilan au **31 octobre 2021** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fédération au **31 octobre 2021**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fédération.

#### *Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

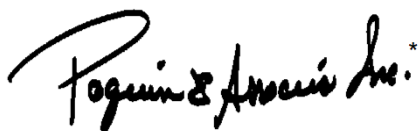
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fédération;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fédération à cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Poirier & Associés Inc.\*". The signature is written in a cursive, flowing style.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 15 février 2022

\*CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique n° A131162

**La Fédération de la Voile du Québec Itée**

**États financiers**

**31 octobre 2021**

**Index**

**États financiers**

Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5 à 7

## La Fédération de la Voile du Québec Itée

1

## Résultats

## Exercice terminé le 31 octobre 2021

	Opérations régulières (excluant Placements Sports)	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2021	2020
<b>Produits</b>					
<b>Subventions</b>					
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	137 304 \$	- \$	66 840 \$	<b>204 144 \$</b>	166 847 \$
Appariement Placements Sports (fonds de réserve)	-	74 398	-	<b>74 398</b>	54 407
Institut national du sport du Québec	-	-	1 360	<b>1 360</b>	1 750
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	53 354	-	-	<b>53 354</b>	91 822
	190 658	74 398	68 200	<b>333 256</b>	314 826
<b>Autres produits</b>					
Revenus de dons admissibles Placements Sports	-	24 537	-	<b>24 537</b>	23 655
Cotisations et participations	224 212	-	17 448	<b>241 660</b>	262 302
Activités promotionnelles et vente de matériel	66 919	-	798	<b>67 717</b>	53 511
Opérations	10 600	-	-	<b>10 600</b>	23 393
Intérêts générés sur fonds cédés à la Fondation du Grand Montréal	-	4 970	-	<b>4 970</b>	5 360
Aide gouvernementale compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	2 198	-	-	<b>2 198</b>	14 624
	303 929	29 507	18 246	<b>351 682</b>	382 845
<b>Total des produits</b>	494 587	103 905	86 446	<b>684 938</b>	697 671
<b>Charges</b>					
Ressources humaines	273 580	67 073	-	<b>340 653</b>	338 851
Administration générale et opérations	77 167	-	12 987	<b>90 154</b>	140 430
Équipement (acquisition, entretien et location)	30 722	-	3 288	<b>34 010</b>	17 900
Activités promotionnelles et vente de matériel	52 597	-	3 445	<b>56 042</b>	69 271
Soutien au développement de l'excellence	-	-	47 755	<b>47 755</b>	38 048
Support et transfert	43 944	-	15 032	<b>58 976</b>	78 075
Amortissement des immobilisations corporelles	14 678	-	1 937	<b>16 615</b>	14 123
Amortissement rabais d'intérêts (CUEC)	1 899	-	-	<b>1 899</b>	981
	494 587	67 073	84 444	<b>646 104</b>	697 679
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	- \$	36 832 \$	2 002 \$	<b>38 834 \$</b>	(8) \$

## La Fédération de la Voile du Québec Itée

2

## Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	Opérations régulières	Programme Placements Sports	Développement de l'excellence	2021	2020
<b>Solde au début</b>	159 539 \$	- \$	19 396 \$	<b>178 935 \$</b>	178 943 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	36 832	2 002	<b>38 834</b>	(8)
<b>Solde à la fin</b>	159 539 \$	36 832 \$	21 398 \$	<b>217 769 \$</b>	178 935 \$

## La Fédération de la Voile du Québec Itée

3

## Bilan

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
<b>Actif</b>		
<b>À court terme</b>		
Encaisse	436 405 \$	79 102 \$
Subventions à recevoir [note 4]	13 182	117 427
Taxes sur les produits et services	7 496	17 358
Créances	33 873	30 403
Frais payés d'avance	38 072	31 559
	<b>529 028</b>	<b>275 849</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> [note 5]	<b>23 937</b>	<b>33 353</b>
	<b>552 965 \$</b>	<b>309 202 \$</b>
<b>Passif</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs [note 6]	164 274 \$	65 181 \$
Subventions reportées [note 7]	133 832	38 229
Revenus reportés	11 032	500
	<b>309 138</b>	<b>103 910</b>
<b>Dettes à long terme</b> [note 8]	<b>26 058</b>	<b>26 357</b>
	<b>335 196</b>	<b>130 267</b>
<b>Actif net</b>		
Non affecté		
Opérations régulières	159 539	159 539
Programme Placements Sports	36 832	-
Développement de l'excellence	21 398	19 396
	<b>217 769</b>	<b>178 935</b>
	<b>552 965 \$</b>	<b>309 202 \$</b>

Pour le Conseil d'administration

*Daniel St-Onge*  
Administrateur

*Yves Léger*  
Administrateur

## La Fédération de la Voile du Québec Itée

4

## Flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre 2021

	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds :		
Subventions	543 148 \$	205 770 \$
Autres produits	361 232	362 596
	<b>904 380</b>	568 366
Sorties de fonds :		
Fournisseurs et services	(229 023)	(352 260)
Salaires et retenues salariales	(310 854)	(332 686)
	<b>(539 877)</b>	(684 946)
<b>Rentrées (Sorties) de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement</b>	<b>364 503</b>	(116 580)
<b>Activités de financement</b>		
Produit d'emprunt à long terme	-	40 000
Constatés à titre de produits de subvention	-	(10 000)
<b>Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement</b>	-	30 000
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 200)	(27 795)
<b>Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(7 200)</b>	(27 795)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>357 303</b>	(114 375)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>79 102</b>	193 477
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>436 405 \$</b>	79 102 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.



## Notes complémentaires

31 octobre 2021

---

### 1. Statut et nature des activités

---

La Fédération, constituée en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec, a pour mission la promotion du développement de la voile au Québec.

### 2. Principales méthodes comptables

---

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du manuel des CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### *Instruments financiers*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

#### *Estimations de la direction*

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

#### *Constatation des produits*

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de cotisation des membres sont comptabilisés lorsque les sommes sont gagnées.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus d'opération, d'activités promotionnelles et de vente de matériels sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile sur trois à cinq ans, selon le type d'équipement.

#### *Services gratuits*

Le fonctionnement de la Fédération dépend en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Du fait que la Fédération ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports reçus ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

#### *Impôts sur les bénéfices*

La Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

#### *Ventilation des charges*

Les charges directement reliées au Programme Placements Sports sont imputées à ce programme et les revenus supplémentaires générés par ce programme, disponibles pour soutenir les frais généraux d'opération, sont imputés aux salaires.

## Notes complémentaires

31 octobre 2021

**3. Programme Placements Sports**

Grâce au programme Placements Sports et Loisirs, géré par Sports Québec et le Regroupement loisir et sports du Québec (RLSQ), les fédérations bénéficient d'un important levier pour encourager la générosité des donateurs potentiels. Le programme bonifie les dons reçus par la Fédération en rajoutant des fonds allant de 50% à 500% de la valeur du don admissible. Ainsi, dans le cadre de ce programme, La Fédération de la Voile du Québec Itée reçoit 380% (230% jusqu'en mars 2021) de revenus d'appariement, sous réserve de céder la propriété de 20% des dons admissibles au programme Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Gestion du patrimoine Desjardins (et à la Fondation Grand Montréal jusqu'en 2020). Ces montants cédés ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées pour une période minimale de 10 ans.

Au cours de l'exercice, la Fédération a recueilli un total de 30 671 \$ (29 569 \$ au 31 octobre 2020) en dons, dont 30 671 \$ (29 569 \$ au 31 octobre 2020) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à l'appariement de 84 300 \$ (68 009 \$ au 31 octobre 2020).

Du total de ces montants reçus au cours de l'exercice, la Fédération a cédé des dons, y compris des dons d'appariement, totalisant 24 734 \$ (19 515 \$ au 31 octobre 2020) à la Fondation du Grand Montréal et à la Gestion du Patrimoine Desjardins. Au 31 octobre 2021, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal et à la Gestion du patrimoine Desjardins s'élève à 169 888 \$ (145 154 \$ au 31 octobre 2020).

<b>4. Subventions à recevoir</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Sports Québec		
Dons Placements Sports	- \$	544 \$
Revenus d'appariement	-	1 250
	-	1 794
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	12 432	23 062
Gouvernement du Canada - Subvention salariale d'urgence	-	91 821
Institut national du Sport du Québec	750	750
	<b>13 182 \$</b>	<b>117 427 \$</b>

<b>5. Immobilisations corporelles</b>	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2021	2020
Équipements	107 682 \$	83 745 \$	23 937 \$	33 353 \$

<b>6. Crédoeurs</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Sports Québec-Dons Placements Sports	4 686 \$	- \$
Fournisseurs et frais courus	106 864	52 300
Gouvernement du Canada	10 044	-
Salaires à payer	34 270	12 881
Vacances à payer	4 211	-
Retenues à la source à payer	4 199	-
	<b>164 274 \$</b>	<b>65 181 \$</b>

**7. Subventions reportées**

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	Solde au 31 octobre 2020	Encaissements à recevoir	Constaté à titre de produits	Solde au 31 octobre 2021
Ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur du Québec	35 744 \$	301 107 \$	204 144 \$	132 707 \$
Institut national du Sport du Québec	2 485	-	1 360	1 125
	<b>38 229 \$</b>	<b>301 107 \$</b>	<b>205 504 \$</b>	<b>133 832 \$</b>

## Notes complémentaires

31 octobre 2021

**8. Dette à long terme**

	2021	2020
Prêt d'aide d'urgence aux entreprises canadiennes d'un montant original de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, remboursable le 31 décembre 2023, sans intérêt, par un seul versement unique de 30 000 \$ soit le prêt original moins 25% s'il est remboursé avant terme. Si la société ne rembourse pas le montant avant l'échéance, un taux d'intérêt de 5% sera calculé sur le prêt de 40 000 \$. Le prêt a également été réduit du montant d'intérêt présumé calculé au taux de 6,90% comptabilisé dans les revenus et de la radiation du prêt, car la société remplit les conditions de radiation.	40 000 \$	40 000 \$
Constaté à titre de produits - conditionnel au remboursement avant décembre 2023	(10 000)	(10 000)
	<b>30 000</b>	30 000
Constaté à titre de produits - Rabais d'intérêts accordé	(6 822)	(4 624)
Constaté à la dépense - Amortissement rabais d'intérêts (CUEC)	2 880	981
	<b>26 058 \$</b>	26 357 \$

Les versements des prochains exercices si les conditions du prêt sont respectées seront de 30 000 \$ durant la période finalisant en 2024.

**9. Risques financiers***Risques financiers*

La Fédération, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 octobre 2021.

*Risque de crédit*

Pour les contributions, la Fédération évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

*Risque de liquidités*

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Fédération gère son risque de liquidités en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.